

Annexe

Ecolages et frais administratifs 2023-2024*

Ecolages			
	Complet	1 ^e sem.	2 ^e sem.
1 ^e et 2 ^e année	CHF 2'600.-	CHF 1'625.-	CHF 975.-
3 ^e année	CHF 3'000.-	CHF 1'875.-	CHF 1'125.-
4 ^e et 5 ^e année	CHF 3'400.-	CHF 2'125.-	CHF 1'275.-
Programme à la carte			
Module de Base - par module de 3 après-midis (y compris bilan simple)			CHF 350.-
Introduction aux axes (modules 1-3 de 2 ^e année)			CHF 1'100.-
Module d'Approfondissement - par module de 3 après-midis (y compris bilan simple)			CHF 450.-
Auditeurs libres			
1 jeudi après-midi dans le Module de base			CHF 120.-
1 jeudi après-midi dans le Module d'Approfondissement			CHF 150.-
Frais administratifs			
Programme à la carte dans le Module de Base et le Module d'Approfondissement (taxe unique)			CHF 200.-
Auditeurs libres (taxe unique)			CHF 50.-
Bilan			
Bilan de crédits simple (si pas de programme à la carte)			CHF 40.-
Bilan de crédits avancé (étude d'attestations, orientation complexe, rendez-vous...)			+ CHF 60.-
Attestations			
Attestation d'inscription sur demande (≠ confirmation d'inscription générée par FACIL)			CHF 50.-
Duplicata d'attestation de participation			CHF 50.-
Autres attestations (ex : 36h d'introduction validées par compléments de formation)			CHF 50.-
Autres			
Inscription hors-délai (c.-à-d. 2 mois après la date d'engagement dans un EFP)			CHF 150.-
Désinscription en cours d'année (sauf raison médicale)			CHF 100.-
Recherches de coordonnées en cas de profil non mis à jour			Variable

*Ecolages pour psychiatres adultes. Pour les autres participants voir conditions particulières